

conflits à retrouver la paix et la sécurité et, d'autre part, à favoriser la capacité et la participation du Canada à des initiatives internationales de consolidation de la paix.

L'un des objectifs de l'Initiative de consolidation de la paix est d'améliorer la coordination parmi les acteurs internationaux. Cela implique le renforcement de la capacité des Nations Unies à prévenir les conflits, à réagir rapidement quand ils surviennent et à assurer la reconstruction lorsqu'ils ont pris fin.

En vertu de l'Initiative, le Canada a travaillé à améliorer la capacité des Nations Unies à relever ces défis. Il a contribué, entre autres, au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'action préventive et au Fonds d'affectation spéciale pour les enfants dans les conflits armés. Il a aussi encouragé le renforcement du rôle des représentants spéciaux du secrétaire général ainsi que la capacité de prévention de conflits des organisations régionales et des Nations Unies. Le Canada a également appuyé l'Unité des données d'expérience des Nations Unies dans l'élaboration de lignes directrices en vue de la démilitarisation, de la démobilisation et de la réintégration

des combattants dans la société après les conflits. Au pays, le Canada a mis sur pied une liste nationale de civils canadiens qui peuvent, moyennant un court préavis, fournir de l'aide et mettre leurs compétences au service d'opérations internationales de soutien de la paix organisées par les Nations Unies et des organisations régionales.

Parmi les activités étroitement liées aux efforts du Canada visant à promouvoir la consolidation de la paix, il faut citer les travaux visant à susciter un soutien international pour le concept de sécurité humaine. Alors que, traditionnellement, les relations internationales visaient d'abord et avant tout à assurer la sécurité des États et des territoires, la sécurité humaine nous oblige à reconnaître que, dans le monde actuel, il existe de nombreuses nouvelles menaces à la sécurité des personnes. La prolifération des armes légères, le trafic international de drogues et le crime organisé, la dégradation de l'environnement et les conflits civils ne sont que quelques-unes des menaces qui dépassent les frontières et nécessitent des solutions vraiment internationales. Grâce à son mandat de deux ans au Conseil de sécurité, le Canada s'efforce d'étendre le rôle des Nations Unies face à des enjeux de sécurité humaine, comme la prolifération des armes légères, la protection des enfants dans les conflits armés et le lourd tribut que payent les civils dans les conflits modernes.

### **La non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement**

La recherche de nouveaux outils qui permettront à l'ONU de faire face aux menaces à la sécurité ne doit pas pour autant conduire à un relâchement des efforts dans des domaines de préoccupation traditionnelle comme la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement. En reconduisant indéfiniment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1995 et en ouvrant à la signature le Traité d'interdiction complète des essais

Photo ACDI : Roger LeMoyné

